



La ferme en 1966

Cette ferme a été occupée par la famille SIMONNET pendant cinq générations.

Ils furent d'abord « laboureurs » puis fermiers avant d'en être propriétaires.

Elle était destinée à l'élevage des vaches, moutons, cochons, lapins ou volailles.



8 rue de l'Érable : une ferme d'élevage

A la ferme, chacun tour à tour pouvait être **vacher, berger, ou bouvier**.

En été, les vaches étaient au pré toute la journée, sauf pour la traite, deux fois par jour. La traite avait lieu le matin à partir de six heures et le soir, vers dix-huit heures.

L'hiver, les moutons restaient à la bergerie et il fallait les nourrir dès six heures du matin.

L'été, les moutons étaient sortis et allaient paître en troupeau, gardés par le berger et ses chiens, sur les champs de la ferme et des autres fermes. C'était une survivance de la «vaine pâture» du Moyen-Age, un droit à paître sur la Commune pour les animaux, sur les champs non emblavés, c'est-à-dire non garnis de récoltes.



Vaine pâture

Michel Jobert (Ministre des affaires étrangères) et sa famille étaient propriétaires de cette ferme dans les années 1970.

Avec la participation des Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne



La Communauté de la Vanne et du Pays d'Othe vous accompagne à la découverte de notre patrimoine.
Rendez-vous sur notre site :

www.vanne-et-otho.com

